



Le 19.04.2021

COMMUNIQUE FEDERAL IMPORTANT

INFORMATION POUR NE PAS TOUT MELANGER

A l'issue des annonces faites à la presse par Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé concernant la revalorisation des carrières des soignants de la FPH, vous êtes nombreuses et nombreux à nous interpeller au sujet de ces avancées salariales.

L'UNSA Santé et Sociaux vous demande de bien vouloir appliquer le proverbe selon lequel : *«la patience mène à bien et la précipitation à mal»*.

En effet, si les chiffres présentés par le Ministre concerneront les agents qui entreront dans la FPH en octobre 2021 pour y dérouler toute leur carrière, il n'en est pas de même pour les agents en poste actuellement et qui ont «x» années d'ancienneté !

Un dispositif de reclassement va s'appliquer à ces agents. Ce dispositif, l'UNSA Santé et Sociaux ne le connaît pas à ce stade. Nous attendons les propositions du Ministère pour les reclassements des agents qui sont déjà embauchés. En tout état de cause ces propositions nécessiteront pour l'UNSA Santé et Sociaux des temps d'échanges constructifs permettant de défendre un déroulement de carrière à la hauteur de l'investissement de nos professionnel(les) concerné(e)s.

Dès que nous aurons les règles de reclassement nous vous adresserons une information syndicale précise qui permettra à toutes et tous, de s'y retrouver.

